



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
22 novembre 2010  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service**  
**du développement**  
Troisième session  
Genève, 2-4 février 2011  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Ordre du jour provisoire annoté**

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Investissement public et développement.
4. Adoption du rapport de la réunion.

## II. Annotations

### Point 1

#### Élection du bureau

1. Les participants sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

### Point 2

#### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

#### *Documentation*

TD/B/C.II/MEM.3/7    Ordre du jour provisoire annoté

### Point 3

#### Investissement public et développement

3. À sa réunion directive du 10 juillet 2008, le Conseil du commerce et du développement a décidé que la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement convoquerait une réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement, dont la troisième session aurait pour thème: «Investissement public et développement».

4. L'objet de cette réunion est de permettre à des experts, des décideurs publics, des représentants de sociétés transnationales (STN), des universitaires et des représentants d'organisations de la société civile de débattre des incidences sur le développement des investissements publics pour ce qui est de promouvoir une croissance contribuant à la réduction de la pauvreté et à un développement durable, de stimuler la compétitivité des pays, de créer des emplois et de réduire les inégalités sociales et les inégalités de revenu. En raison du faible niveau des investissements, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA) prisonniers d'un cercle vicieux de pauvreté, il est nécessaire d'accroître les investissements publics non seulement pour répondre à certains besoins essentiels, mais aussi pour enclencher une hausse des investissements privés (étrangers et intérieurs), investissements qui font défaut en raison de l'insuffisance des infrastructures, de l'inefficacité des services fournis et d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les participants examineront donc comment les politiques nationales, régionales et internationales peuvent stimuler les partenariats public-privé dans les principales branches d'activité et les secteurs stratégiques en vue, notamment, de promouvoir le développement des infrastructures, d'atténuer les incidences des changements climatiques et d'accroître la production agricole. La réunion s'intéressera à la fois à l'investissement privé (intérieur et étranger) et à l'investissement public. Concernant l'investissement intérieur, une distinction sera faite entre investissement privé et investissement public.

5. Au cours des trois dernières décennies, la contribution des investissements publics et privés à la promotion du développement et de la croissance économiques a progressivement évolué. Si une croissance économique plus dynamique passe par une plus grande contribution du secteur privé et un partenariat renforcé entre investissement public et investissement privé, la récente crise financière a rappelé l'importance de l'investissement public pour stimuler la demande globale. Au début de la réunion, les participants examineront l'évolution des investissements publics et privés (aussi bien étrangers qu'intérieurs) et leurs incidences sur la croissance et le développement. Ils s'efforceront également de déterminer quels seraient les niveaux idéaux d'investissement public,

d'investissement intérieur privé et d'investissement étranger privé pour une croissance optimale, sans que ces différentes catégories d'investissement se contrarient.

6. Les participants examineront des études de cas consacrées à des partenariats investissement public-investissement privé dans trois domaines spécifiques – infrastructures, agriculture et changements climatiques (voir ci-après) – qui ont été considérés à la deuxième session de la réunion d'experts, comme des domaines essentiels pour intensifier les synergies entre investissement intérieur et investissement étranger.

7. Le secteur des infrastructures est un secteur où une étroite association entre investissement public et investissement privé peut considérablement aider à répondre aux besoins locaux du développement. Les besoins en investissements d'infrastructure des pays en développement excédant de loin les montants que peut y consacrer le secteur public, les gouvernements ont largement ouvert les industries et les services d'infrastructure à la participation du secteur privé, y compris les sociétés transnationales (STN).

8. L'expansion et la redynamisation de la production agricole sont d'une importance vitale pour les pays en développement, s'agissant à la fois de répondre aux besoins alimentaires croissants de leur population et de jeter les bases de leur diversification et de leur développement économiques. Les investissements aussi bien publics que privés peuvent contribuer au développement du secteur agricole, et il existe un potentiel considérable d'interaction entre les deux. Les partenariats public-privé sont essentiels à la promotion de l'agriculture pour répondre aux défis mondiaux de la sécurité alimentaire et offrir des solutions sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.

9. Il existe d'énormes possibilités d'interaction entre investissements publics et investissements privés dans le contexte de l'atténuation des effets des changements climatiques, concernant en particulier l'exploitation des sources d'énergie renouvelables. Les technologies des énergies renouvelables n'étant pas encore compétitives par rapport aux technologies traditionnelles, à plus forte intensité de carbone, leur utilisation par les entreprises privées passe souvent par diverses formes de partenariats public-privé.

10. À partir d'études de cas, les participants s'efforceront de déterminer comment les politiques nationales, régionales et internationales peuvent renforcer les synergies des partenariats public-privé. Les secteurs offrant les meilleures possibilités d'interaction entre investissements publics et investissements privés ayant tendance à être politiquement sensibles, avec un impact potentiel sur de nombreux acteurs économiques et sociaux, il est impératif de bien gérer les relations entre les investisseurs, les pouvoirs publics et la société civile.

11. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a rédigé une note thématique sur les interactions de l'investissement étranger direct (IED) avec l'investissement intérieur. En outre, les experts sont invités à établir de brèves notes sur le sujet à l'examen. Ces documents seront mis à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

#### *Documentation*

TD/B/C.II/MEM.3/8 Partenariats investissement public-investissement privé pour le développement

#### **Point 4**

##### **Adoption du rapport de la réunion**

12. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans

doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

**Contributions des experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (cinq pages environ) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents, qui devraient être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et qui seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquels ils auront été reçus, devraient s'appuyer sur l'expérience qu'ont les experts du secteur public national et des partenariats public-privé.

Les experts sont priés d'adresser ces documents, d'ici au 25 janvier 2011, à M. Masataka Fujita, chef du Service des tendances et des questions relatives à l'investissement, Division de l'investissement et des entreprises, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse); télécopieur: +41 22 917 0122; courriel: [masataka.fujita@unctad.org](mailto:masataka.fujita@unctad.org).

---